

Fonds tournoi de golf de la mairesse

Critères d'admissibilité

Excellence sportive, artistique ou académique

- Résider à Cowansville;
- pratiquer un sport ou activité reconnu par une fédération à un niveau de compétition **québécois, canadien ou international**;
- démontrer une motivation ou un intérêt sérieux à cheminer vers l'excellence;
- présenter un parcours témoignant d'exploits dignes de mention.

Les demandes de bourse seront évaluées par un comité selon les points suivants :

- les performances du candidat;
- la motivation du candidat;
- la lettre de recommandation de l'entraîneur, de l'équipe ou de la fédération;
- les démarches quant à la recherche d'autres sources de financement;
- la qualité du dossier.

Institutions scolaires et organismes communautaires

- Être une institution scolaire située sur le territoire de Cowansville ou un organisme sans but lucratif légalement constitué et reconnu par la Ville de Cowansville;
- favoriser le développement de la communauté de Cowansville;
- répondre au moins à 15 citoyens;
- proposer un projet innovant.

Les demandes d'aide financière seront évaluées par un comité selon les points suivants :

- l'innovation du projet (non-récurrent);
- la qualité du dossier;
- la lettre de recommandation ;
- les démarches quant à la recherche d'autres sources de financement;
- les retombées du projet dans la communauté.

Soutien aux projets en développement durable

- Être un résident de Cowansville ou un organisme sans but lucratif reconnu par la Ville de Cowansville;
- présenter un projet de sensibilisation ou d'action en environnement;
- présenter un projet en lien avec le Plan stratégique de développement durable 2019-2023 de la Ville de Cowansville;
- se dérouler sur le territoire de Cowansville.

Les demandes d'aide financière seront évaluées par un comité selon les points suivants :

- la description du projet;
- la qualité du dossier;
- l'identification de la personne ou de l'organisme support;
- la lettre de recommandation;
- l'innovation du projet (non récurrent).

Suite à l'obtention d'une bourse ou d'une aide financière, le bénéficiaire doit faire mention de cette aide dans ses communications lors de la réalisation du projet.

De plus, une photo, en lien avec la demande de bourse ou d'aide financière, doit être acheminée par courriel à hoteldeville@ville.cowansville.qc.ca.